

SCULPTEURS ET MARBRIERS : LES VEYRIER ET LA CARRIÈRE DE TRETTS

Située entre Aix-en-Provence et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, la commune de Trets abrite une carrière de marbre qui fut exploitée dans les années 1680-1730 par la famille Veyrier. Cette famille compta de nombreux marbriers, sculpteurs et architectes, parmi lesquels émergea la figure centrale de Christophe Veyrier, l'un des principaux élèves de Pierre Puget¹. Il fut l'inventeur de la carrière, proche de l'ermitage de Saint-Jean-du-Puy, et en devint copropriétaire avec ses frères Louis et François² [Fig. 1 et 2]. En cette fin de XVII^e siècle, la nouvelle politique royale menée par Colbert dès 1664 favorisa l'exploitation de nombreuses carrières du royaume pour la fourniture de marbres destinés à la décoration et l'embellissement des demeures royales. Le marbre de Trets, marbre d'ornement à dominante jaune veiné de rouge, fut ainsi envoyé à Paris et à Versailles et servit aux Veyrier dans certaines de leurs réalisations.

Le marbre de Trets a été décrit par Charles Augustin d'Aviler en 1691, Claude Tarlé en 1712 ou encore Antoine Joseph Dezallier d'Argenville en 1755. Alors que Claude Tarlé le dit « rouge d'un brun rouge, caillouté de jaune, de gris et veiné au surplus de quelques veines blanches »³, Charles Augustin d'Aviler le décrit comme « jaunâtre tacheté de blanc, de gris mêlés

1. Sandrine CHABRE, *Un sculpteur dans l'ombre d'un génie : Christophe Veyrier (1637-1689)*, Mémoire de Maîtrise soutenu à l'Université de Provence sous la direction de M. Pascal Julien, 2001.

Élève de Pierre Puget, Christophe Veyrier devint son neveu par alliance en épousant le 3 juin 1674 Marguerite Ferran, fille de Cassian Ferran et de Jeanne Boulet. Il l'accompagna à Gênes de 1663 à 1668 avant d'entreprendre un voyage à Rome jusqu'en 1670. Il fut également nommé directeur de l'atelier de sculpture de l'Arsenal de Toulon, de 1686 à sa mort en 1689.

2. Une délibération du conseil de ville de Trets de 1685, concernant la réfection du chemin menant aux carrières, mentionne que Christophe Veyrier, « architecte en marbre du lieu de Tretz (...), a trouvé une mine audit lieu » (AD BDR, Marseille, C51 Registre des délibérations du conseil de ville 1680-1697, f 292 v^o. 13 juin 1685).

3. Dans Emile BONNEL, « Notes sur un rapport d'inspection des carrières de marbre de Provence en 1712 », *Provence Historique*, janvier-mars 1957, t. VII, fasc. 27, p. 46-60.

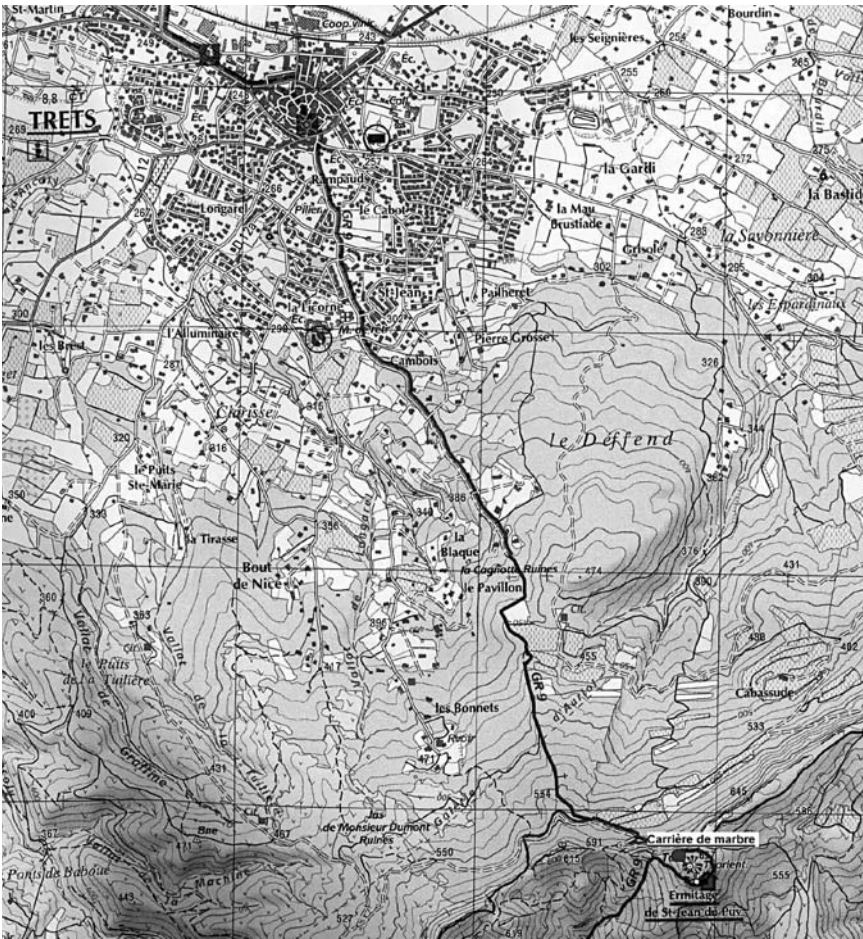


Fig. 1 : Localisation de la carrière de marbre, Carte IGN 3244 ET, Montagne Sainte-Victoire – Aix-en-Provence – Gardanne – Trets, L4

et d'un peu de rouge »⁴ et Antoine Joseph Dezallier d'Argenville comme un marbre ayant « le fond jaune veiné de blanc coupé de lignes rouges »⁵. Il existe plusieurs variantes du marbre de Trets. Il peut en effet être à dominante rouge, jaune (le plus apprécié) [Fig. 3] ou grise. Tous les auteurs sou-

4. Charles-Augustin D'A VILER, *Explication des termes d'architecture qui comprend l'architecture, les mathématiques (...), la peinture, la sculpture (...), la distribution, la décoration, la matière et la construction des édifices, leurs défauts, les bâtiments antiques, sacrez, profanes (...)*, Paris, 1710, p. 694, article Marbre.

5. Antoine-Joseph DEZALLIER D'ARGENVILLE, *L'histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Oryctologie, qui traite des terres, des pierres, des métaux, des minéraux et autres fossiles*, Paris, 1755, p. 466.

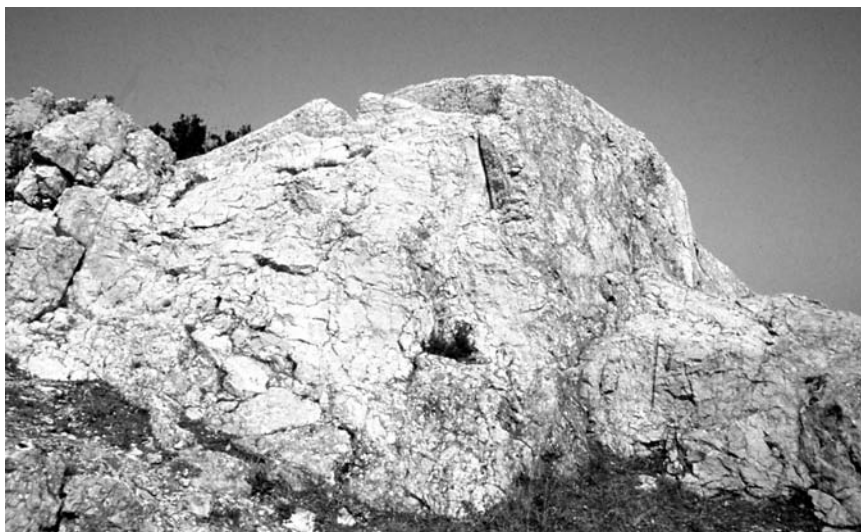


Fig. 2 : Trets, carrière de marbre près de l'ermitage Saint-Jean-du-Puy
(photo auteur)



Fig. 3 : Aix en Provence,
Cathédrale Saint-Sauveur,
chapelle Estienne de Saint Jean
(photo auteur)

lignent sa ressemblance avec la Brocatelle d'Espagne. Le marbre qui lui est le plus proche est cependant celui du village voisin de Pourcieux, que Tarlé nomme aussi de Poussiou ou encore « ancienne carrière de Roquefeuil »⁶.

Le marbre de Trets est la plupart du temps mentionné comme marbre jaspé, voire uniquement comme jaspe, c'est-à-dire de couleurs mêlées. Même s'il « se polit très bien »⁷, il était difficile à sculpter et fut exclusivement destiné à un usage décoratif. Il servit pour des placages, des colonnes, des encadrements, cheminées ou pavements.

LA CARRIÈRE : GESTION FAMILIALE ET COMMANDES ROYALES

Une quittance de paiement de 1686 et l'acte de cession des droits de Louis à son fils Thomas, daté de 1691, fournissent des informations sur l'achat par Christophe, Louis et François Veyrier de la terre où se situe la carrière : « proche l'hermitage St Jean, terroir de ce lieu », « cartier de Brunet ou de Saint Jean »⁸. D'après la quittance de 1686, Christophe, Louis et François Veyrier avaient acheté la terre à Guillaume Mane, marchand de Saint-Zacharie, pour une somme totale de 90 livres. La cession de droits sur la carrière de 1691 confirme que c'est bien sur cette terre que se situe « la montagne de jaspet » où l'exploitation est attestée dès 1684⁹.

Le marbre de Trets et la Compagnie Royale des marbres

Le 22 juillet 1684, André Castille, conseiller du Roi pour la fourniture des marbres destinés à la décoration et l'embellissement des maisons royales, passe un contrat avec les frères Veyrier pour l'envoi de marbres à Paris pour le compte des bâtiments du Roi. C'est avec ce contrat que débute l'exploitation intensive de la carrière de Trets. André Castille est ici le procureur de Pierre Baudalet, conseiller du roi et commissaire ordinaire des guerres, de Jean Haudicquer de Blancourt, écuyer, et de Jacques Cahouet, conseiller du roi et trésorier payeur de la gendarmerie de France, « tous intéressés dans la fourniture générale des marbres pour les maisons royales »¹⁰. Ces derniers le chargent, sur ordre de Louvois, de se rendre en Italie et en Provence pour

6. Pourcieux (83) est situé entre Trets et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

7. Antoine-Joseph DEZALLIER D'ARGENVILLE, *L'histoire naturelle*, *op.cit.*

8. AD BDR, Marseille, 396 E 705, f 1809 v^o, A. Pailheiretz, 24 août 1686 et AD BDR, Marseille, 396 E 718, f 164 v^o-165, A. Estienne, 3 janvier 1691.

9. La quittance du 24 août 1686 n'est que la dernière quittance de paiement. Elle ne mentionne ni la date de l'achat ni celle du premier paiement.

10. AD Var, 3 E 4/111 2^e partie, f 276-277, G. Renoux (Toulon), 22 juillet 1684. Il s'agit d'une copie de la procuration passée à Paris devant Tardivot et Huchet, conseillers du Roi et notaires au Chastellet le 27 juin 1684.

faire envoyer des marbres dont les échantillons ont été préalablement sélectionnés par André Lebrun¹¹.

Devant le notaire toulonnais Gabriel Renoux, les frères Veyrier s'engagent à fournir trois mille pieds cubes de marbre par an pendant cinq ans, ainsi que des colonnes de douze à seize pieds de longueur. Par ce contrat, les Veyrier s'engagent à ne vendre ni débiter du marbre provenant de leur carrière qu'à André Castille. En outre, ils peuvent disposer à leur gré des blocs refusés. Le marbre de Trets est ainsi destiné au « service du Roy, suivant l'ordre de monseigneur le marquis de Louvoy, surintendant des bastiments ».

André Castille s'engage à maintenir les chemins en état pour permettre le passage des chargements de marbre. Toutefois, les Veyrier gardent à leur charge le transport des blocs jusqu'à Marseille, où ils seront vendus entre 5 et 6 livres le pied cube « sur le quay de la ville neuve »¹². Le 23 juin 1685, le registre des délibérations du conseil de ville de Trets enregistre une requête de Christophe Veyrier pour la réfection du chemin utilisé pour le transport des marbres, « depuis ledit lieu de Trez jusques au grand chemin de Marseille passant par Gardanne »¹³. Des experts furent nommés pour rédiger un rapport sur l'état des chemins et établir un devis des réparations à y effectuer. C'est dans cette délibération qu'est mentionné pour la première fois l'envoi de marbres à Versailles. Quelques mois plus tard, le 13 octobre 1685, Christophe Veyrier établit une convention avec Jacques Germain, Thomas Maunier et Jean Allies, charretiers de Marseille, qui s'engagent à transporter le marbre depuis la carrière de Saint-Jean-du-Puy jusqu'à Marseille au quai neuf ou sur le port, moyennant la somme de trente-six sols le pied cube¹⁴. Le trajet nécessitait « trois grands jours d'été »¹⁵. Les blocs destinés aux demeures royales étaient, comme les autres marbres de Provence et une partie de ceux d'Italie, transportés jusqu'à Marseille où ils étaient entreposés, avant d'être embarqués pour Paris.

C'est sous l'administration de Colbert que se fit sentir la volonté de mettre à l'honneur les marbres français. De nombreuses carrières furent exploitées et fournirent en grande quantité des blocs pour les bâtiments du Roi. Les marbres français, de coloris variés et de bonne qualité, furent large-

11. Après avoir passé un accord avec les Veyrier, André Castille en passera un autre avec Gaspard Desmoins, propriétaire de la carrière de marbre de Saint-Maximin.

12. AD Var, 3 E 4/111 2^e partie, f 273-273 v^o, G. Renoux (Toulon), 22 juillet 1684. Cet accord fut approuvé et ratifié par Louis et François Veyrier le 5 septembre 1684 devant A. Pailheiretz, notaire de Trets (AD BDR, Marseille, 396 E 705, f 1652 v^o-1653).

13. AD BDR, Marseille, C51 Délibérations du conseil de ville 1680-1697, f 292 v^o, 13 juin 1685.

14. AD BDR, Marseille, 393 E 97, f 810-811, C. Tricon, 13 octobre 1685. Cette convention sera ratifiée par Louis et François Veyrier le 19 octobre 1685 devant A. Pailheiretz (AD BDR, Marseille, 396 E 705, f 1739 v^o).

15. Emile BONNEL, *art. cit.*, p. 49.

ment utilisés dans les demeures royales, même si les marbres italiens continuèrent à être importés et appréciés. À cette époque, très nombreux furent les contrats similaires à celui passé entre les Veyrier et André Castille. La quantité commandée et le prix du marbre dépendaient de la taille des carrières, de la facilité d'extraction, de la facilité et de la durée du transport, et bien entendu de la qualité du matériau.

Le marbre de Trets se trouve être parmi les plus chers vendus à Marseille. En effet, les prix varient approximativement entre quatre et six livres le pied cube à la fin du XVII^e siècle. Le contrat avec André Castille mentionne que le marbre de Trets sera vendu, en 1684, 5 livres le pied cube pour les blocs et 6 livres le pied cube pour les colonnes.

Rapidement pourtant, des problèmes surgissent. Dès 1688, Christophe Veyrier donne procuration à son neveu Lazare, qui se rend à Paris pour plusieurs affaires, pour régler en son nom un différend avec la Compagnie des Marbres¹⁶. Il est chargé de recouvrer une somme due par la Compagnie pour le paiement de blocs envoyés à Paris. Christophe Veyrier souhaite « les faire condamner au paiement de la somme de deux mil quatre cents dix livres neuf sols de compte du prix des marbres jaspés de provance que lesdits sieurs Verrier ont fourny à ladite compagnie », et il exige des dommages et intérêts pour le non-respect du contrat, notamment pour les frais engagés pour la remise en état du chemin et des carrières¹⁷. Il remet pour cela à son neveu un compte signé de sa main. Le contrat entre la Compagnie royale des Marbres et les Veyrier, qui était d'une durée de cinq ans, semble toutefois avoir été renouvelé puisqu'en 1706, quarante-deux pieds cubes de marbre de Trets furent livrés aux magasins royaux¹⁸.

Les inspections de Claude et Jean Tarlé

Avec la création du Service des Marbres en 1712, la nécessité se fit sentir de connaître précisément l'état des carrières françaises. Claude Tarlé, contrôleur général, est alors chargé d'entreprendre une tournée d'inspection des carrières des Pyrénées, du Languedoc et de Provence¹⁹. À cette occasion, il se rend à Trets et mentionne dans son rapport que le marbre est vendu sur le quai de Marseille au prix de six livres le pied cube, le même prix qu'en

16. Outre le différend avec la Compagnie des Marbres, Christophe envoie Lazare Veyrier recouvrer le paiement d'un bas-relief (La famille de Darius devant Alexandre) qui se trouvait alors dans le palais Brion (actuel palais royal). AD Var, 3 E 1/140, f 929-930, M.A. Delamer (étude Brest), 14 août 1688.

17. *Idem*.

18. Geneviève BRESCH-BAUTIER, « Le marbre du roi: l'approvisionnement en marbre des bâtiments du roi, 1660-1715 », *Eighteenth Century Life*, mai 1993, vol. 17, n° 52, p. 36-54.

19. Emile BONNEL, *art. cit.*

1684. Pour comparaison, les marbres de Provence les plus appréciés en 1712, ceux du Tholonet et des Pennes, étaient vendus respectivement cinq livres dix sols et six livres le pied cube. Claude Tarlé mentionne également que la carrière appartient à Lazare Veyrier. Il n'en était pas le seul propriétaire, car par acte du 3 janvier 1691, Louis Veyrier avait cédé ses droits à son fils Thomas. Celui-ci s'engageait à se soumettre aux mêmes obligations que son père « pour en concourir soit le proffit que pour la perte »²⁰. François était alors présent en son nom et en celui des héritiers de Christophe Veyrier (mort en 1689) auxquels il se chargea de faire ratifier l'acte. François Veyrier étant mort en 1707, sa part de droits dans l'exploitation de la carrière fut sans doute transmise à son fils Lazare par le même procédé.

En 1737, une deuxième inspection en Provence est réalisée par Jean Tarlé, le fils de Claude et son successeur au Contrôle général des marbres. Son rapport ne fait alors état que de la carrière du Tholonet. La carrière de Trets avait donc fermé, comme beaucoup d'autres sites provençaux. Comment expliquer cet arrêt de la production de blocs de marbres une cinquantaine d'années après l'ouverture de la carrière ? Thomas et Lazare Veyrier étant morts, l'exploitation s'est-elle éteinte avec eux ? La veine d'où était extraite la variété de marbre la plus appréciée s'était-elle épuisée ?

UTILISATIONS DU MARBRE DE TRETS

Versailles et Sceaux

Une grande quantité de marbre fut envoyée à Paris, selon le contrat de 1684, pour la décoration et l'embellissement de Versailles et des maisons royales. Charles Augustin d'Aviler mentionne, dans l'édition de 1710, « quelques chambranles à Trianon »²¹. Nous pouvons voir aujourd'hui du marbre de Trets au sol de la chapelle royale ainsi qu'une table dans le salon de Mars [Fig. 4].

Hormis Versailles, le château de Sceaux, propriété de Jean-Baptiste Antoine Colbert, marquis de Seignelay (1651-1690), reçut quelques décorations en marbre de Trets. Le marquis de Seignelay était secrétaire d'État à la Marine depuis 1683. Or, Christophe Veyrier fut nommé directeur de l'atelier de sculpture de l' Arsenal de Toulon le 1^{er} juillet 1686. Le 12 juillet de la même année, Louis Girardin de Vauvré, Intendant de la Marine depuis 1680, en poste à Toulon, reçut l'ordre du marquis de Seignelay de faire expédier par Veyrier du marbre pour vingt cheminées destinées au château de

20. AD BDR, Marseille, 396 E 718, f 164 v°-165, A. Estienne, 03 janvier 1691.

21. Charles-Augustin D'AVILER, *Explication des termes d'architecture*, op. cit.



Fig. 4 : Château de Versailles, Grands Appartements,
Salon de Mars : plateau de table en marbre de Trets (photo auteur)

Sceaux²². À cette époque, Seignelay, profitant de son poste de secrétaire d'État à la Marine, faisait venir pour son château nombre de marbres, colonnes antiques et autres matériaux. D'Aviler mentionne que «les pilastres ioniques du salon de Sceaux et cinq ou six manteaux de cheminées de ce même château sont de ce marbre »²³. Un échange de lettres avec Louis Girardin de Vauvré, publiées en 1890 par Charles Ginoux, montre que les relations entre Christophe Veyrier et le marquis de Seignelay ne se limitèrent pas à l'envoi de marbres. En effet, ce fut dans la même lettre du 12 juillet, par l'intermédiaire de l'Intendant à la Marine, que le marquis de Seignelay demanda à Christophe Veyrier de réaliser des fontes en bronze de sculptures romaines²⁴.

22. Geneviève BRESCH-BAUTIER, « Pratiques d'atelier de Puget sculpteur » dans *Pierre Puget sculpteur, peintre, architecte 1620-1694*, Catalogue d'exposition Centre de la Vieille Charité – musée des Beaux-Arts de Marseille, 28 octobre 1994-30 janvier 1995, Musées de Marseille-RMN, 1994, p. 332-345, p. 335.

23. Charles-Augustin D'AVILER, *Explication des termes d'architecture*, op. cit., p. 694.

24. Charles GINOUX, *Les sculpteurs Levray, Langueneux, Turreau, Veyrier, Turreau dit Toro, Maucord*, Paris, 1890. Seignelay souhaite des copies de l'Antinoüs, de l'Apollon du Belvédère et de l'Hercule Farnèse pour les sculptures antiques ; de l'Apollon et Daphné ainsi que du David du Bernin. Il suggère qu'elles soient réalisées dans la fonderie de l' Arsenal de Toulon.

Réalisations locales : Christophe et Thomas Veyrier

Les utilisations du marbre de Trets les mieux connues sont les œuvres de la famille Veyrier, principalement celles de Christophe ou de son neveu Thomas (1658-1736)²⁵. Depuis le contrat passé avec André Castille en 1684, les Veyrier ne pouvaient utiliser que les morceaux refusés par la Compagnie Royale des Marbres. Officiellement, il ne s'agissait par conséquent ni des plus grandes ni des plus belles pièces.

À Trets, dans l'église Notre-Dame-de-Nazareth, se trouvent cependant deux superbes colonnes monolithiques, placées de part et d'autre du retable du maître-autel [Fig. 5]. Le prix-fait du 6 mai 1686 pour la réalisation de l'autel et de son retable, passé entre la confrérie du saint sacrement de la ville de Trets et Christophe Veyrier, mentionne que « les deux collones seront de marbre jaspré » comme certaines parties de l'autel, le devant du tabernacle et les quatre colonnettes qui le surmontent, ou encore l'encadrement des deux bas-reliefs latéraux²⁶. Tous ces morceaux sont bien en marbre de Trets malgré que ne soit précisé dans l'acte de prix-fait que « marbre jaspé ». Dans cette même église, on peut également voir quatre colonnettes de ce marbre soutenant un bénitier, ainsi qu'une partie de corniche près de l'autel du transept sud. C'est donc logiquement à Trets même, ville natale du sculpteur et site de la carrière, que se trouve le plus important décor utilisant ce marbre.

Dans les mêmes années, ce fut pour un buste de Jean Deydé (1617-1687), conseiller à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, que l'on usa du marbre de Trets en placage, sur la face principale et sur les côtés du piédestal²⁷. Jean Deydé avait, dès 1684, commandé à Christophe Veyrier un autre buste, de son épouse Catherine d'Ortholan, ainsi qu'une urne destinés à leur chapelle dans la cathédrale de Montpellier²⁸. Le piédestal orné de marbre de Trets et le buste qui le surmonte, datés tous deux de 1684, sont mentionnés en 1703 dans l'orangerie de l'hôtel Deydé. Le 13 juillet 1686, Christophe Veyrier donne procuration à Pierre Blanc, sculpteur toulonnais, pour recouvrer les sommes dues par Jean Deydé pour la réalisation des bustes, de l'urne et du piédestal²⁹. Dans une autre procuration passée le

25. Thomas Veyrier, fils de Louis, fut l'architecte de l'église des Carmélites d'Aix-en-Provence et de la première chapelle du château de Valabre. Il a également réalisé le maître-autel de l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence et le retable de l'église de Callian dans le Var.

26. Les travaux, qui durèrent jusqu'en 1693, furent achevés par Lazare et Thomas Veyrier à la mort de Christophe, en 1689. AD BDR, Marseille, 396 E 699, f 687-688 v°, J.B. Gantelmy, 06 mai 1686.

27. Buste de Jean Deydé, New York, Metropolitan Museum of Arts, marbre blanc et piédestal en marbre blanc incrusté de marbre de Trets, 60 cm de haut sans la base et 214 cm avec. Inv. 66129ab, inscription gravée au dos « Johannes Deydé AET67, 1684 ».

28. Des moulages de ces bustes se trouvent aujourd'hui au musée Fabre de Montpellier.

29. AD Var, 3 E 4/131, f 477 v°-478 v°, Gairoard, 13 juillet 1686.



Fig. 5 : Trets, Eglise Notre-Dame-de-Nazareth, Maître-autel et retable, Christophe Veyrier, 1686-1689 (photo auteur)

15 juillet 1688 en faveur de Pierre Blanc pour les mêmes raisons, on trouve mention du « piedestail de marbre blanc enchâssé de marbre jaspé avec les armes dudit feu sieur Deidé (...) le tout fait par le sieur Veirier »³⁰.

Le couvent des Minimes de Toulon, aujourd'hui disparu, abritait une décoration réalisée par Christophe Veyrier. Il ne reste de cet ensemble décoratif que trois pièces. L'une d'entre elles est un support de tabernacle, conservé au musée du Louvre, représentant deux petits anges accoudés et deux têtes de chérubins³¹. Cet élément de marbre blanc présente des incrustations de marbre de Trets dans sa partie inférieure. Il s'agit ici d'un assemblage de petits morceaux, certainement des fragments inutilisés lors d'autres travaux. C'est également à Toulon, dans la chapelle du Corpus Domini de la cathédrale Sainte-Marie-Majeure, dont la décoration est entièrement due à Christophe Veyrier (1682-1687), que l'on trouve du marbre de Trets³². Le pavement est composé de marbre blanc, rouge de Caunes et Trets. Des losanges et cercles de marbre de Trets sont incrustés au sol de toute la chapelle³³.

Christophe Veyrier ne fut pas le seul à avoir utilisé ce marbre. Ainsi, le maître-autel de l'église Saint-Jean-de-Malte d'Aix-en-Provence, réalisé par Thomas Veyrier, en comportait plusieurs éléments. Après avoir commandé un modèle en bois et cire à Christophe en 1682, le prieur de Saint-Jean-de-Malte, Jean-Claude Viany, passa prix-fait avec Thomas Veyrier, en 1689 (puis à nouveau en 1692), pour la réalisation d'un maître-autel sur le dessin du dit Thomas. Un rapport d'expertise, daté du 12 février 1698 et effectué par le peintre Daniel et le sculpteur Rambot pour le conseiller du roi Jean-Baptiste Jules de Ricard, donne une description détaillée de cet autel. Aux côtés du marbre blanc, d'une pièce de marbre rouge, de marbres provenant de Narbonne ou de Gênes, nous trouvons souvent mention de « marbre jaspé du païs »³⁴. Un récapitulatif mentionne que le maître-autel a nécessité

30. AD Var, 3 E 1/140, f 911-912, M.A. Delamer (étude Brest), 15 juillet 1688.

31. Deux petits anges et deux têtes de chérubins, marbre blanc et incrustations de marbre de Trets, 68 x 85 x 50 cm, Paris, musée du Louvre, Inv. LL48. Les deux autres pièces provenant du couvent des Minimes de Toulon sont un buste de Christ, conservé au musée des Beaux-Arts de Toulon, et un cartouche orné de la devise des Minimes (Charitas) dans l'actuelle école des Beaux-Arts de Paris.

32. Pour la chapelle du Corpus Domini, cf. Charles G INOUX, *Les sculpteurs Levray, Langueueux, Turreau, Veyrier, Turreau dit Toro, Mancord*, Paris, 1890 ; Charles G INOUX, *La chapelle du Corpus Domini de la cathédrale de Toulon et sa décoration par Christophe Veyrier*, Paris, 1892 ; Paul ROSSI, « La chapelle du Corpus Domini de la cathédrale de Toulon », *Bulletin de la société des amis du vieux Toulon* n° 91, 1969 ; Jean-Jacques G LOTON, *Renaissance et baroque à Aix en Provence vol. II*, Rome, 1979 ; Klaus HERDING, « Les Veyrier, une famille de sculpteurs provençaux à l'époque de Louis XIV », *Archives de l'Art Français*, t. XXX, 1989, p. 73-124 (documents XXIII à XXXIX).

33. AD Var, 3 E 6/164, f 230 v°- 234 v°, L. Vallavieille, 20 mai 1682. Le prix-fait, du 20 mai 1682, ne mentionne aucunement le pavement.

34. AD BDR, Marseille, 56 H 1173, 12 février 1698.

un pan de « marbre de Narbonne », soixante-cinq pans et demi de marbre blanc et cent dix pans un quart de marbre jaspé : « Le marbre du pais, le prix ordinaire lorsqu'il est de marbre de siage et qu'il ne soit pas de morceaux de quoy on fait des boules, coûte trois livres le pan cube. Porté icy, tout le dit marbre du pais se trouve monter à 330 livres 15 sols »³⁵. Le rapport confirme que tout le marbre appartient à Thomas Veyrier et qu'il taillera lui-même ce qui sera nécessaire pour la construction de l'autel ³⁶. À cette période, la carrière lui appartenait (en tout ou partie), depuis la cession de droits faite par son père en 1691.

La chapelle Estienne de Saint Jean de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, mise en chantier en 1576 et achevée en 1582 sous l'impulsion d'André d'Estienne, chanoine de Saint-Sauveur, abrite aujourd'hui un haut-relief encadré de marbre de Trets. Ce relief représente Saint Jean Baptiste enfant baisant les pieds du Christ. On en trouve une mention dans l'*Évocation du Vieil Aix* d'André Bouyala d'Arnaud comme étant un « bas-relief de Veyrier »³⁷. Le style, la composition, la forme des visages, font penser au travail de Thomas Veyrier. Le bas-relief est un octogone de 220.5 x 163 cm. Le cadre est composé de plusieurs morceaux de marbre de Trets de la qualité la plus recherchée, jaune et rouge vifs. Ces différentes parties, assemblées les unes aux autres, forment un encadrement mouluré imposant.

On trouve également du marbre de Trets à la balustrade située dans le chœur de la basilique de Saint-Maximin, devant le maître-autel réalisé par Joseph Lieutaud [Fig. 6]. Le prix-fait pour la réparation du maître-autel passé le 22 octobre 1797 entre le couvent royal de Saint-Maximin et les frères Lazare et Félix Veyrier, cités comme « mettre esculpteurs en marbre du lieu de Tres », mentionne qu'ils devront utiliser du marbre « jaspe grisâtre avène et du rouge, les quelles deux colleurs du marbre jaspe grisâtre avène et du rouge il tirera des carrières ou lieu de Trets »³⁸. Cette variété grise de marbre de Trets est très rare et nous n'en connaissons actuellement pas d'autre utilisation.

Malgré une courte période d'exploitation (moins d'une cinquantaine d'années), le marbre de Trets a été utilisé à de nombreuses fins. Qu'il s'agisse de cheminées pour le château de Sceaux, d'envois pour Versailles et les demeures royales, ou plus localement pour les réalisations de Christophe ou Thomas Veyrier, ce marbre à l'aspect si particulier a su trouver sa place

35. *Idem*, f 5 v°.

36. Il lui sera « donné un bien pour travailler les marbres » (*idem*, f 6).

37. André BOUYALA D'ARNAUD, *Évocation du Vieil Aix en Provence*, Paris, 1964, p. 70.

38. AD Var, 3 E 21/477, f 617v° - 621v°, Concordan, 22 octobre 1797. Je remercie Miriam Khrone qui m'a transmis cette référence.

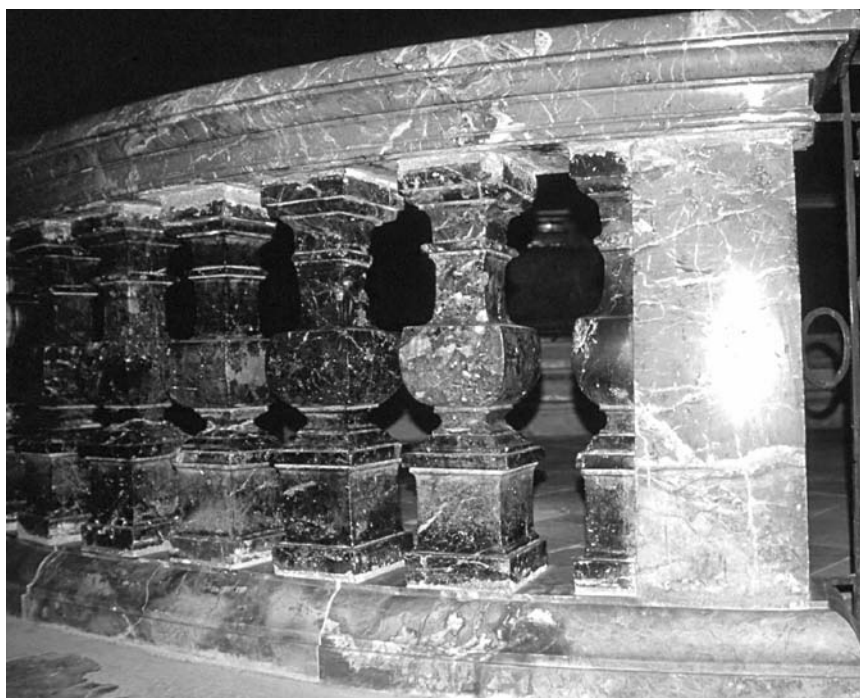


Fig. 6 : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Basilique,
Balustrade du chœur, Lazare et Félix Veyrier, 1692 (photo auteur)

parmi la multitude de marbres colorés exploités en France dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. La spécificité de l'exploitation marbrière de Trets réside néanmoins dans le fait que seule la famille Veyrier, véritable dynastie de sculpteurs et d'architectes provençaux, a tiré parti de cette ressource naturelle, si prisée sous le règne de Louis XIV.

Sandrine CHABRE

